

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2026
Convocation du 1^{er} octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à vingt heures, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD JérémY, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 11

Absent : 0

Votants : 11

Présents : BOULARD JérémY, THEZE Christine, MABBOUX Christian, GOUR Philippe, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, GOUAULT Guillaume, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LABBÉ Emilie, LUDET Kévin.

Absent : /**Secrétaire de séance :** JÉHAN Christèle.**Délibération 2026-10-01-07****NOMINATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT DE LA STRATÉGIE FAMILLES**

Monsieur le Maire rappelle que la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF et la MSA, dénommée Stratégie Familles 2026-2030 (antérieurement Schéma territorial des services aux familles) pour notre territoire a été approuvée lors du Conseil municipal du 13 novembre 2025.

Il est rappelé que la CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien, le développement des services et la mise en place de toute action favorable aux familles.

Cette Stratégie Familles est un engagement collectif pour améliorer les services aux familles sur tout le territoire.

La commune est sollicitée par Lamballe Terre et Mer pour désigner un élu référent chargé d'être le relais de cette démarche et des besoins des familles sur le territoire.

L'élu référent Stratégie Familles de notre commune aura pour missions de :

- Relayer les informations entre la Commune et l'Agglomération,
- Identifier et transmettre les besoins locaux à l'Agglomération,
- Participer aux instances (plénières annuelles, groupes de travail thématiques),
- Servir d'interlocuteur privilégié pour toute question relative à la Stratégie Familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (11 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) :

- DÉSIGNE pour représenter la commune en tant que référents chargés d'être le relais de la démarche Stratégie familles :
 - Référent titulaire : Émilie LABBÉ
 - Référent suppléant : Justine MACÉ



Fait le 8 octobre 2026,
Le Maire,
JérémY BOULARD

La Secrétaire de séance,
Christèle JÉHAN

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
compte-tenu de son affichage le 15 OCT. 2026
et de sa transmission en Préfecture le 15 OCT. 2026